

>> 31 MARS : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE contre la casse du code du travail organisée par la « loi El Khomri » et pour la défense du service public de la Culture <<

◆ Après le succès de la pétition en ligne « *loi travail Non Merci* » et la mobilisation massive du 9 mars qui a rassemblé des centaines de milliers de manifestants, salariés, étudiants et lycéens contre cet avant-projet de loi porteur de régressions sociales gravissimes, le gouvernement a toiletté son texte, mais n'en a, en rien, changé la philosophie.

◆ Ce projet de loi remet en cause les fondements du code du travail : la hiérarchie des normes qui impose la supériorité de la loi sur l'accord de branche qui lui-même prime sur l'accord d'entreprise qui lui-même s'impose au contrat de travail individuel. Jusqu'ici, il n'était possible de déroger à cette hiérarchie que si cela offrait aux salariés des conditions de travail ou de rémunération plus favorables. Avec la « *loi El Khomri* », un contrat individuel serait moins protecteur qu'un accord d'entreprise qui, lui-même, pourrait être en retrait de l'accord de branche ou de la loi.

FONCTIONNAIRES, nous sommes directement concernés !

◆ Pas seulement parce que nos enfants, nos proches, salariés du privé, seront moins protégés, plus facilement licenciés, ce qui constituerait déjà une raison importante de se mobiliser, mais aussi parce que, nous-mêmes, nous sommes directement visés. N'oublions pas que Valls rêve d'un « *rapport Combrexelle pour la fonction publique* » et que, pour Macron, le statut des fonctionnaires n'est ni « *adéquat* », ni « *justifiable* ».

◆ Or la majorité des dispositions du statut de la Fonction publique sont transposées du code du travail (temps de pause, de repos...). Si ce projet se concrétisait, les reculs sociaux infligés aux salariés du privé seraient ensuite imposés aux agents publics, au nom d'une pseudo « *égalité de traitement* », qui ne va jamais dans le sens d'une amélioration des droits...

◆ Actuellement, dans la fonction publique, la loi de juillet 2010 sur le « dialogue social » prévoit que les accords « locaux » ne peuvent qu'améliorer les dispositions des accords nationaux. La transposition de la « *loi El Khomri* » dans le secteur public, en détruisant les garanties statutaires et donc les fondements du droit public et en remettant en cause l'égalité de traitement des agents, créerait également des inégalités d'accès des citoyens aux services publics, ce qui aurait des conséquences extrêmement graves, en particulier dans les territoires où leur rôle dans le maintien du lien social est incontournable.

◆ **CONTRE** un projet de loi qui casse le code du travail, dérègle et instaure la primauté du contrat individuel et de l'accord local sur les droits collectifs,

◆ **POUR** une réforme du droit du travail qui, au contraire, améliorerait la protection des salariés et leur offrirait des droits nouveaux,

LE 31 MARS, L'INTERSYNDICALE BPI (CFDT, CGT, FSU) VOUS APPELLE TOUTES ET TOUS À ÊTRE EN GRÈVE ET À MANIFESTER CONTRE LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL ORGANISÉE PAR LA « LOI EL KHOMRI » ET POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE.

A la BPI, nous avons une double raison d'être en grève !

La réforme territoriale a été menée dans le plus grand désordre et sans réelle concertation : les personnels des services déconcentrés du ministère de la Culture se retrouvent dans une situation préoccupante.

Les services déconcentrés représentent un tiers du ministère en budget et en personnel. Leur fragilisation en termes de crédits et d'emplois aura automatiquement des conséquences désastreuses sur les services centraux et leurs agents.

Nous devons persister à exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, qui ont déjà fait des dégâts considérables, mais aussi à demander la création des postes nécessaires à l'accomplissement de nos missions dans des conditions de travail dignes. Il en va de la pérennité des missions des agents du ministère de la Culture sur tout le territoire.

Dans un esprit de convergences des luttes et des mobilisations, **l'intersyndicale Culture (CFDT, CFTC, CGT, FSU, SUD, UNSA) a maintenu son appel à la grève le 31 mars. En tant que salariés et agents publics de la culture, nous sommes donc doublement appelés à être en grève et à manifester.**

>> **JEUDI 31 MARS : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE** <<

>> **MANIFESTATION 13h30 Place d'Italie** <<

(en direction de Nation)

Intersyndicale BPI (CFDT, CGT, FSU)